



PIÈCES AUTO POUR LES PROS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €
R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z
FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

L.C.R.

Magasinier :

du : 30/01/2025

Echéance le : 28/02/2025

EQUIPE NUIT

GARAGE AUTO DVS

67 AVENUE JEAN JAURES

34600 BEDARIEUX

TVA : FR12902550565

Page :1/1

N° Document		N° Client		Votre Commande		Marque		V.I.N.		N° Immatriculation		Kilométrage		N° Commande	
5001554		0165285		CDE 1IIP456FC				Zone Expedition : 03						5745948	
Désignation				N° Pièce		Quantité ou temps		C T	Prix unitaire hors taxe €		Remise %	Prix unitaire net hors taxe €		Montant €	
** BL 5745948 DU 30/01/2025 ** PEUGEOT 3008															
COUVERCLE DE CULASSE				0248T2		1,00		4	438,43		20,00	350,74		350,74	
----- SOUS-TOTAL PIECES -----															
350,74															
CHER CLIENT															
NOUS AVONS CREE UN SITE - A3PRO.mon-service-client - POUR VOUS.															
VOUS Y RETROUVerez VOS FACTURES - NOS ACTIONS COMMERCIALES - NOS															
CATALOGUES AINSI QUUN LIVRET DE BONNES PRATIQUES.															
SIL NEST PAS ENCORE ACTIVE - CONTACTEZ VOTRE VENDEUR ITINERANT															
Total hors taxe €						Montants T.V.A. €						Total T.T.C €			
PI : 350,74						(4) 20,000						420,89			
MO : 0,00 350,74						350,74									
DIV : 0,00						70,15									

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande
5001554	0165285	5745948
Echéance le : 28/02/2025		
30/01/2025		420,89



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : *Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.